
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mardi 16 SEPTEMBRE 2025 À 19 H 30

1. Ouverture de l'assemblée

Martin Lafrenière, directeur ouvre l'assemblée à 19h30.

2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Mathieu Galarneau de désigner Martin Lafrenière, comme président de l'assemblée générale de parents et comme secrétaire Karine Bastien.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Marie-Noël Boivin-Durand.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 septembre 2024

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 septembre 2024, proposée par Marie Grignon.

5. Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement, du comité de parents et de l'organisme de participation des parents

Martin Lafrenière explique les rôles des membres du conseil d'établissement, du comité de parents et de l'organisme de participation de parents.

6. Conseil d'établissement :

6.1. Présentation du bilan du conseil d'établissement 2024-2025

Martin Lafrenière fait part aux parents des réalisations de la dernière année scolaire du conseil d'établissement et présente le bilan du conseil d'établissement de l'année précédente.

6.2. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement

6.2.1. Nomination d'un secrétaire d'élection

On désigne Karine Bastien comme secrétaire.

6.2.2. Nomination de deux scrutateurs

On désigne Valérie Côté et Marie Grignon comme scrutateurs.

6.2.3. Détermination du nombre de postes en élection

Martin Lafrenière informe qu'il y a 3 postes vacants d'une durée de 2 ans.

6.2.4. Mise en candidature

Quatre personnes se proposent : Alana Loraine Des Coeurs, Mathieu Galarneau, Émilie Marceau, Laurence Lanthier, Marie-Noël Boivin-Durand et Frédéric Perron posent leur candidature.

6.2.5. Élection des représentants des parents

Les personnes suivantes ont été élues aux postes de représentants des parents au conseil d'établissement : Marie-Noël Boivin-Durand, Mathieu Galarneau et Alana Loraine Des Coeurs.

6.2.6. Élection des représentants des parents substitués

Les personnes suivantes ont été élues par acclamation aux postes de représentants des parents substitués au conseil d'établissement :
1) Laurence Lanthier
2) Émilie Marceau
3) Frédéric Perron

7. Élection d'un représentant au comité de parents

On désigne Marie-Noël Boivin-Durand comme représentante au comité de parents et Alana Loraine Des Coeurs comme substitut de représentante au comité de parents.

8. Organisme de participation des parents

Il est proposé que Mme Bouttier mettra en place son organisme de participation des parents et en assurera la coordination du comité.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mardi 16 SEPTEMBRE 2025 À 19 H 30

9. Dates des rencontres du C.E.

La prochaine rencontre aura lieu le 14 octobre 2025 à 18h45 à l'école Sauvé.

10. Période de questions

Des questionnements sont soulevés par les parents concernant le programme Nager pour survivre, la sécurité aux abords de l'école dû aux camions lourds, et différentes activités telles que le cross-country, et les danses organisées.

Madame Lanthier-Landry fait part d'une lettre concernant les coupures budgétaires. Ce sujet sera discuté à la première séance du conseil d'établissement.

11. Levée de l'assemblée générale

IL EST PROPOSÉ par Marie-Noël Boivin-Durand que l'assemblée soit levée à 20h37, l'ordre du jour étant épuisé.